



AVIS AUX PARENTS

POUR L'ANNÉE 2016-2017

Bonjour,

La Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais a été autorisée par le Ministère de l'éducation à ouvrir une classe de préscolaire 4 ans **temps complet** pour les enfants du territoire de l'École Jean-de-Brébeuf. Cette décision a été prise pour faciliter l'apprentissage aux enfants issus de milieux défavorisés.

Pour pouvoir s'y inscrire, l'enfant doit avoir **4 ans au 30 septembre 2016**.
L'inscription aura lieu à l'école et notez que les places sont limitées.

<p style="text-align: center;">INSCRIPTION Quand? Le mercredi 22 juin 2016 Heure? 8h30 à 11h00 Et 12h30 à 15h00</p>
--

Lors de l'inscription, vous devez apporter ces documents :

Certificat de naissance :

- Pour l'enfant né au Québec : CERTIFICAT DE NAISSANCE GRAND FORMAT (original, incluant les noms et prénoms des parents – vous pouvez en faire la demande sur le site www.etatcivil.gouv.qc.ca)
- Pour l'enfant né en Ontario : DÉCLARATION DE NAISSANCE VIVANTE INTÉGRALE (original incluant les noms et prénoms des parents, vous pouvez en faire la demande sur le site : www.mgs.gov.on.ca .
- Pour l'enfant né au Canada (ailleurs qu'au Québec ou en Ontario) : CERTIFICAT DE NAISSANCE DE LA PROVINCE OU DU TERRITOIRE VISÉ (original, incluant les noms et prénoms des parents).
- Pour l'enfant né hors Canada : LES DOCUMENTS D'IMMIGRATION CANADA ET IMMIGRATION QUÉBEC (le cas échéant) pour l'enfant et les parents : Certificat de naissance de l'enfant (**traduit si nécessaire**).

Preuve de résidence :

- PREUVE DE RÉSIDENCE SUR LE TERRITOIRE : facture d'un service public (Hydro-québec, Gazifère, Bell, Vidéotron, etc.
- PREUVE DE RÉSIDENCE AU QUÉBEC : CARTE D'ASSURANCE-MALADIE du Québec de l'enfant.

Document recommandé

- UNE **COPIE** du CARNET DE VACCINATION de l'enfant